

Pourquoi se faire traducteur ?

- Tout humaniste passe par l'école de la traduction
- Pour le chrétien réformiste humaniste, c'est mettre ses paroles en actes. Veut convaincre, descendre en lice, mettre à la portée du vulgaire
- Ses rapports avec le monde des imprimeurs et des libraires
- Bien situé : un des familiers du Roi de France.
 - « soldat » → goût de l'action, du combat, de l'engagement.
- Berquin et l'opinion publique (renouveler en France l'expérience allemande)
- Peut-être est-ce le Roi qui demande à Berquin de traduire la *Querela Pacis*, intrigué des propos qu'Érasme lui a adressés sur la Paix (#1400)
- Des exemples contemporains : ex. Antoine Papillon qui, vers 1521 ? 1524, « traduit » le *De_Votis Monasticis* pour Marguerite de Navarre ; Claude Chansonnette (1524)

Dater les traductions :

- *Querela* : après la mort de Léon X (1^{er} décembre 1521), sans doute en 1523 au cours de l'instruction du 1^{er} procès (pas parmi les livres saisis)
 - A l'affût des réactions suscitées par ses traductions
- Ex. la traduction de la *Querela* : a « converti » un évêque (# 2188)

Comme Luther en 1520 par son appel à la nation allemande, Berquin veut se faire un écrivain populaire – convaincre le « simple laïc ».

Comme Luther face à la curie, Berquin devient un révolté qui cherche autour de lui des partisans.

Souci doctrinal de s'adresser directement au peuple.

A la différence de Luther, Berquin ne semble pas avoir eu de contacts directs avec le peuple (par exemple, par l'intermédiaire de la prédication).

→ il faut lui parler dans sa langue

Dans ses traductions d'Érasme, Berquin se fait remarquer par son souci de ne pas poser d'interrogation rhétorique (comme souvent le fait Érasme) pour mettre ses détracteurs au défi de lui citer une référence prise de la Bible pour prouver le contraire. Il préfère la constatation affirmative et péremptoire.

Ex. *Matrimonium*

Érasme : « *Quid simile usquam de coelibatu legis in arcanis literis ?* »

Berquin : « On ne list point chose semblable en toute la sainte escripture de celibat (c'est a dire d'abstinence de mariage). »

< Telle, page 176 n.

Autres traducteurs de Luther :

Gérard Roussel et ses amis, réfugiés à Strasbourg, s'occupent dans l'hiver 1525 à retraduire la Bible en tenant compte de la version allemande de Luther. (Herminjard, I, 124).

François Lambert s'efforce de traduire les œuvres de Luther dès son arrivée en Allemagne en 1522 – aucune trace de ces traductions (Herminjard I, 171, 140, 147).

La position de la Faculté sur la capacité des théologiens de juger en matière de doctrine est clairement établie selon 5 arguments :

- Chaque théologien est ex officio examinateur et juge de la doctrine, parce qu'il en reçoit l'autorité du Siège et parce que la connaissance experte de toutes les doctrines appartient à la chrétienté et qu'ils en font partie.
- Ce droit d'examiner et de juger est traditionnellement appliqué principalement à la doctrine, seulement indirectement aux personnes, en ce que les théologiens doivent aider les juges lorsqu'ils le demandent.
- Les théologiens en considèrent que l'intérêt de la vérité, pas ceux de l'auteur
- C'est la « raison naturelle » qui dicte que lorsque la vérité est en cause, seuls les ennemis de la vérité doivent être écartés de sa considération
- Etc.

c'est Béda qui rédige ces articles à propos de l'affaire Merlin (Clerval, pages 344 sqq. ; Bense, 295 n.)

la bulle *Exsurge Domine*, sur les 41 propositions luthériennes condamnées, n'en citait que quatre qui avaient fait l'objet de la dispute de Leipzig sur laquelle seule la Faculté était amenée à se prononcer. Le sens de ce document pontifical n'était pas toujours précis. Dans le texte, la censure n'était pas ajoutée à chaque proposition particulière, mais seulement à la fin de toute la liste, d'une manière globale, laissant place, avec ses nombreux « *vel, ant, seu* » à des interprétations multiples.

Voir H. Denzinger – A. Schönmetzer, *Enchiridion Symbolorum, Definitonum et declarationum de rebus fidei et morum*, Freiburg im Breisgau, 32^e édition, 1963, # 1492.

→ embarras de La Sorbonne